



L'UNICEF DANS LES SITUATIONS D'URGENCE



© UNICEF/UN010702/Georgiev- Macédoine 2016

1

QU'EST-CE QU'UNE SITUATION D'URGENCE ?

Une situation d'urgence est une situation qui arrive brusquement (rapidement) et qui met en danger la survie, le développement et le bien-être des populations et qui nécessite une assistance immédiate et exceptionnelle.

Les situations d'urgence sont multiples :

- catastrophes naturelles : séismes, sécheresses, inondations et **raz de marées***, **cyclones, moussons...**
- les **épidémies** : Ebola, rougeole...
- les **conflits** (guerres...).

Aujourd'hui, il existe de nouvelles situations d'urgences auxquelles les enfants et les adultes sont confrontés comme la crise des **réfugiés** et des migrants en Europe, ou les conséquences du changement climatique.



2

QUELLE EST L'AIDE OU L'ACTION HUMANITAIRE EN SITUATION D'URGENCE ?

L'objectif principal de l'UNICEF, lorsqu'elle intervient sur des situations d'urgence est de sauver des vies, de protéger les droits des enfants et de les éduquer.

Les points clés de l'aide en situation d'urgence :

- Il faut rapidement évaluer la situation et répondre au plus vite (dès les premières heures) aux besoins essentiels des populations touchées.
- Il faut des équipes à la fois sur place et prêtes à intervenir.
- Il faut disposer de matériels adaptés et disponibles rapidement.
- Il faut disposer de moyens financiers pour répondre aux besoins des femmes et des enfants affectés.



3

QUE DIT LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ?

Chaque enfant a le droit de grandir dans un environnement qui le protège.

Il a le droit de ne pas travailler, de ne pas faire la guerre, ni de la subir, d'avoir un refuge, d'être secouru, d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.

Tous les enfants ont le droit à la protection, c'est l'un des droits de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) : les enfants ont le droit de grandir dans un cadre qui leur garantit la protection (art. 19, 22, 32 à 35, 39 et 40).



4

QUE FAIT L'UNICEF DANS LES SITUATIONS D'URGENCE ?

« Si les catastrophes n'épargnent personne, elles touchent le plus durement ceux qui sont le moins à même d'y faire face : les enfants les plus vulnérables, vivant dans les lieux les plus pauvres et les plus reculés et subissant les privations les plus grandes. » Anthony Lake, directeur général de l'UNICEF.

Sur les bases de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'UNICEF défend les droits de l'enfant partout dans le monde, par exemple dans les situations d'urgence pour porter secours rapidement aux enfants et à leurs familles. On appelle cela l'aide humanitaire d'urgence.

Dès les premières heures, l'UNICEF intervient avec pour mission de :

• SAUVER

- Fournir de l'**eau potable** et de la nourriture aux familles.
- Apprendre à bien se nourrir et prendre en charge les enfants déjà atteints de **malnutrition**.
- Fournir des médicaments et du matériel de secours.
- Vacciner les enfants pour les protéger des maladies mortelles.
- Distribuer des kits d'**hygiène**, installer des toilettes pour permettre des conditions de vie correctes aux familles.

• PROTÉGER

- Aider les enfants seuls séparés de leur famille à retrouver leurs proches.
- Les protéger contre les abus et les violences, comme empêcher que des groupes armés ne tentent de les recruter comme « enfant soldat ».
- Leur apporter un soutien psychologique, par exemple en installant des « Espaces amis des enfants » qui leur offrent une bulle de sécurité où ils peuvent se confier, dessiner, jouer, rire...

• ÉDQUER

- Installer des salles de classes temporaires sous des tentes et fournir du matériel scolaire.
- Aider les États à reconstruire les écoles, à former des enseignants...
- Distribuer du matériel éducatif et des jeux pour réintroduire une certaine normalité dans le quotidien des enfants, leur permettre d'extérioriser leurs traumatismes, de poursuivre leur scolarisation et leur développement.
- Apprendre aux enfants les techniques de protection en cas de catastrophe, en construisant des dispensaires et des écoles plus solides, ou encore en faisant de l'éducation à la paix et au vivre-ensemble...

Les matériels de secours distribués par l'UNICEF sont :

- des trousse d'équipement pour purifier l'eau;
- des trousse de premiers soins;
- des mallettes (« L'école en boîte ») contenant du matériel éducatif pour les élèves et les enseignants;
- des mallettes de jeux.

5

D'OÙ PARTENT LES FOURNITURES DISTRIBUÉES PAR L'UNICEF ?

L'UNICEF possède un centre d'approvisionnement mondial à Copenhague, au Danemark.

Ce centre comprend un entrepôt grand comme 3 terrains de football, où les fournitures essentielles pour les enfants du monde entier sont triées, emballées et réparties afin d'être envoyées aux équipes sur le terrain.

Ces fournitures comprennent entre autres des denrées alimentaires, de l'eau et des fournitures nutritionnelles spéciales, des fournitures scolaires, des trousseaux médicaux d'urgence, etc.

L'UNICEF stocke également du matériel dans plusieurs régions du monde pour pouvoir agir encore plus rapidement en situation d'urgence.

6

COMMENT L'AIDE DE L'UNICEF S'ORGANISE-T-ELLE DANS LE MONDE ?

L'UNICEF a défini le cadre de ses interventions en fonction d'un découpage mondial en 8 zones régionales.

Chaque zone dispose d'un bureau régional qui coordonne les actions dans la région et par pays. Chaque pays dispose d'un « bureau de pays » qui déploie un plan d'intervention d'urgence.

?

ZOOM PARTICULIER SUR LES ENFANTS DANS LES CONFLITS

Dans le monde, plus d'un enfant sur 9 vit dans un pays ou une zone touchés par un conflit armé, soit 250 millions d'enfants.

En général, il s'agit de pays où les enfants sont déjà très fragiles. En tant qu'enfants, ils sont les plus touchés et traumatisés par ces crises car ils n'ont rien choisi ni demandé.

Ces **conflits** ont des conséquences sur le développement des enfants à tous les niveaux : physique, mental, émotionnel. Certains doivent fuir leur village sans rien pouvoir emporter, ils sont séparés de leurs proches, sont témoins ou victimes de blessures ou de meurtres, se retrouvent **enrôlés** comme enfants soldats, violés, torturés...

La Convention internationale des Droits de l'enfant, dans ses articles 38 et 39, évoque la question de la protection des enfants en cas de conflit. Malheureusement, elle n'est souvent pas respectée.

La guerre est une violation de tous les droits de l'enfant : le droit d'être avec sa famille et sa communauté, le droit à la santé, le droit au développement de la personnalité, le droit à l'éducation et à la protection...

De plus, il est important de noter que dans les zones de conflits, la majorité des décès ne sont pas liés aux blessures par balles mais au paludisme, à la diarrhée et aux infections des voies respiratoires.





© UNICEF/UNI183777/Karki - Népal, 2015

SOURCES

<https://www.unicef.fr/article/comprendre-les-situations-d-urgence-humanitaire>

<http://www.unicef.org/french/emergencies/>

VOIR AUSSI

Fiche
« **Le droit à la protection** »

Fiche
« **La malnutrition** »

Fiche
« **Le travail des enfants** »

Fiche
« **Le VIH-sida** »

Fiche
« **La situation des enfants non-accompagnés en France** »



VOCABULAIRE

Conflit n.m. Lutte armée, combat entre deux ou plusieurs puissances qui se disputent un droit.

Cyclone n.m. Tempête très violente, accompagnée de tourbillons. Il y a surtout des cyclones dans les régions tropicales.

Eau potable n.f. Se dit d'une eau qui est propre à la consommation humaine, sans danger pour la santé.

Enrôlé adj. Être recruté comme soldat.

Épidémie n.f. Augmentation rapide du nombre de personnes atteintes d'une maladie.

Hygiène n.f. Soins que l'on apporte à son corps pour le maintenir propre et sain.

Malnutrition n.f. Nourriture habituellement insuffisante ou mal équilibrée (enfant trop maigre pour sa taille).

Mousson n.f. Vent tropical d'Asie qui apporte de fortes pluies et provoque des inondations. Il souffle de la mer vers le continent en été et du continent vers la mer en hiver.

Raz de marée n.m. Énorme vague qui peut atteindre 30 mètres de hauteur et qui ravage tout sur son passage. Il est provoqué par des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques sous-marines.

Réfugié adj. Les personnes déplacées ou réfugiées sont des personnes qui fuient leur ville ou leur village à cause de la guerre ou d'une catastrophe naturelle, etc. Elles cherchent un refuge et une protection.

Violation n.f. Action de transgresser une règle, la loi, un accord

Vulnérable adj. Fragile.

